

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

5 avril 2024

et qu'elle a été faite le

5 avril 2024

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 37

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_04_047

Objet :

Compte Administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 11 avril 2024**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérôme FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Jérôme FASSETNET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigney : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD , Mme Lucette NAEGELLEN, M. Nicolas JOLY Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Rouffange : Mme Aurore PLANCON Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Thervay : M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Fraisans : M. Hubert BACOT, Mme Anne-Marie LONGY Gendrey : M. Gilbert TSCHAINÉ Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Régis CHOPIN Ougney : M. Cédric IVANES Ranchot : M. Gérard ROBERT Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Alain GOMOT

Procurations de vote :

Mandants : M. Hubert BACOT (Fraisans), Mme Anne-Marie LONGY (Fraisans), M. Régis CHOPIN (Orchamps), M. Gérard ROBERT (Ranchot), Mme Aurélie CHANCENOTTE (Romain), M. Ludovic DUVERNOIS (Taxenne)

Mandataires : M. Dominique JOLY (Fraisans), M. Sébastien HENGY (Fraisans) M. Jérôme FASSETNET (Louvatange), Mme Séverine MARANO (Ranchot), Mme Isabelle GUILLOT (La Bretenière), M. Stéphane ECARNOT (Thervay)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un Président autre que le maire (ou Président) pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Jérôme FASSET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget principal et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable ;

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- **Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2^{ème} Vice-président, comme Président de séance ;**
- **Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Pour extrait conforme,
Le 2^{ème} Vice-Président de JURA NORD,
Président de séance,
Michel BENESSIANO

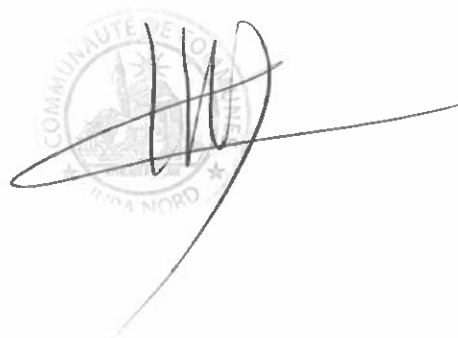
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2





ANNEXE

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
011 - Charges à caractère général	543,00 €	0,00 €	70 - Vente pdt, prestation de services		
012 - Charges de personnel		0,00 €	74 - Subvention d'exploitation		
66 - Charges financières		0,00 €	77 - Produits exceptionnels	543,00 €	
67 - Charges exceptionnelles		0,00 €			
042 - Opérations d'ordre		0,00 €	042 - Opérations d'ordre		
043 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	043 - Opérations d'ordre	0,00 €	
TOTAL I	543,00 €	0,00 €	TOTAL II	543,00 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2023 (Total I + Total II)

REPRISE RESULTAT 2022

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2023

0,00 €

4 855,98 €

4 855,98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		13 - Subventions d'investissement		
20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt		
21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp		
23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation en cours		
040 - Opérations d'ordre			23 - Immobilisation en cours		
041 - Opérations d'ordre			10 - fonds et réserves		
			040 - Opérations d'ordre		
			041 - Opérations d'ordre		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €

SOLDE D'EXECUTION 2023

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2022

SOLDE DES RESTES A REALISER 2023

0,00 €

-60 754,38 €

0,00 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2023

-60 754,38 €